



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 24 AU 30 MAI 2022

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26	VENREDI 27	SAMEDI 28	DIMANCHE 29	LUNDI 30
SOUPE 0,90€	SOUPE DE LÉGUMES	BOUILLON DE BOEUF VERMICELLE	VELOUTÉ DE TOMATES	SOUPE POIREAU/POMMES DE TERRE	VELOUTÉ DE CAROTTES	VELOUTÉ DE COURGETTES	SOUPE DE LÉGUMES
ENTRÉE	SALADE DE CHOU AU COMTÉ ou MAQUEREAU AU VIN BLANC	CERVELAS VINAIGRETTE ou CÉLERI RÉMOULADE	CHAMPIGNONS À LA GRECQUE ou PÂTÉ CROÛTE	MACÉDOINE DE LÉGUMES ou SALADE DE TOMATES MIMOSA	SALADE COMPOSÉE ou CŒURS DE PALMIERS VINAIGRETTE	TABOULÉ ou JAMBON PERSILLÉ	CHOU ROUGE EN SALADE ou SURIMI SAUCE COCKTAIL
PLAT OU PLAT UNIQUE	RÔTI DE BŒUF ou BOULETTES D'AGNEAU	SAUTÉ DE CANARD ou FILET DE MERLU MEUNIÈRE	BLANQUETTE DE POISSON ou PALETTE À LA DIABLE	ŒUFS À LA FLORENTINE (œufs et épinards)	SAUCISSES GRILLÉES ou STEAK HACHÉ	GRILLADE DE PORC ou HOKI SAUCE CITRONNÉE	ESCALOPE DE POULET AU THYM ou RISSOLETTE DE VEAU
LÉGUME	PÂTES ou BROCOLIS À LA BÉCHAMEL	HARICOTS BEURRES À LA TOMATE ou POMMES DE TERRE VAPEUR	SEMOULE AU BEURRE ou SALSIFIS PERSILLÉS	ou MOUSSAKA (aubergine, tomate, viande hachée)	PURÉE DE POMMES DE TERRE ou JEUNES CAROTTES À LA CRÈME	CÔTES DE BLETTES AU JUS ou FLAGEOLETS	POMMES DAUPHINES ou RATATOUILLE
FROMAGE	PETIT MOULÉ NATURE ou FROMAGE BLANC FAISSELLE	COULOMMIERS ou FROMAGE FINES HERBES	MIMOLETTE ou KIRI	COMTÉ ou YAOURT NATURE	FROMAGE DE CHÈVRE ou GOUDA	FROMAGE DU JOUR ou VIEUX PANÉ	TOMME NOIRE ou MAROILLES
DESSERT	FRUIT ou COMPOTE	FROMAGE FRAIS FRUITÉ ou TARTE AU CHOCOLAT	FRUIT ou CRÈME PRALINÉ	RIZ AU LAIT ou ABRICOTS AU SIROP	LIÉGEOIS AUX FRUITS ou PRUNEUX AU SIROP	FRUIT DE SAISON ou TARTE NORMANDE	FLAN VANILLE ou FRUIT
PAIN 0,54€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de préciser le nombre de pains par livraison

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés en cas d'absence non justifiée AU MOINS 48 HEURES A L'AVANCE (sauf hospitalisation d'urgence) si celle-ci a bien été déclarée.

ATTENTION: Nous vous demandons d'être au maximum présent(e) au moment de l'heure de passage. Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors

par mesure de Sécurité Alimentaire. En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON RESPECT DE CES RÈGLES EN DEHORS DE SES LOCAUX